

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

BUREAU

Séance du 12 mars 2024

Délibération BU_20240312_001

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Les membres du bureau sont invités à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024.

Marc FLEURET